



ET SI ON ARRÊTAIT DE BANQUER ?

Banque de l'ombre et effet de levier

Par **Éric Toussaint**

Une des sources principales de la fragilité des banques est constituée par leurs activités hors bilan qui, dans certains cas, peuvent dépasser largement le volume officiel du bilan déclaré. Les grandes banques continuent à créer et à utiliser des

sociétés ad hoc (Special Purpose Vehicles, MMF) qui ne sont pas considérés comme des banques et ne sont pas soumises aux réglementations bancaires¹ (déjà très lâches). Jusqu'ici, ces sociétés spécifiques peuvent opérer

¹ *Rapport Liikanen, p. 77.*

sans aucun contrôle ou dans le cas des MMF avec un contrôle très léger, en faisant des prêts aux banques ou en réalisant toutes sortes de spéculations avec une multitude de dérivés ou d'actifs physiques (matières premières, produits agricoles) sur les marchés à terme ou sur le marché de gré à gré (OTC) lui-même non réglementé. L'opacité est totale ou presque. Les banques ne sont pas tenues de déclarer dans leurs comptes les activités des sociétés non bancaires qu'elles ont créées. Les plus dangereuses sont les activités menées par les Special Purpose Vehicles car ce sont les plus dissimulées. Si les pertes d'une de ces sociétés provoquent leur faillite, la banque qui l'a créée est forcée par les créanciers de finalement inscrire la perte dans ses comptes, ce qui peut provoquer l'engloutissement de son capital et sa propre faillite (ou encore son rachat par une autre banque ou par les pouvoirs publics, ou encore son sauvetage par les pouvoirs publics). C'est ce qui s'est passé avec Lehman Brothers, Merrill Lynch, Bear Stearns, Royal Bank of Scotland, Dexia, Fortis et plusieurs autres banques après 2008.

L'effet de levier

Comme elles utilisent l'effet de levier²

² Voici la définition de l'effet de levier par la Banque de France : L'effet de levier mesure l'effet d'un recours plus ou moins important à l'endettement sur la rentabilité financière, pour une rentabilité économique donnée. En acceptant un recours à l'endettement, les actionnaires d'une entreprise ou d'une

de manière systématique, leurs fonds propres³ sont très faibles en rapport aux engagements qu'elles prennent. C'est d'ailleurs, de leur point de vue, l'objectif recherché : avoir le moins de fonds propres possibles proportionnellement au bilan. En effet, même si le bénéfice global est faible quand on le calcule en % des actifs, il peut donner un rendement sur fonds propres élevé si ceux-ci sont très petits. Imaginons un bénéfice de 1,2 milliard d'euros sur un volume d'actif de 100 milliards, cela donne 1,2% de profit. Mais si les fonds propres s'élèvent à 8 milliards d'euros, le bénéfice représente en fait 15% de rendement sur fonds propres. Si, par la suite, la banque développe l'effet de levier et emprunte sur les marchés financiers 200 milliards, le volume des actifs passe à 300 milliards, les fonds propres n'ont pas augmenté, ils sont toujours de 8 milliards, mais le passif a augmenté avec les 200 milliards de dettes nouvelles. Imaginons que la banque fasse le même taux de bénéfice qu'avant l'augmentation de sa dette et de ses actifs, soit 1,2%, cela donne 3,6 milliards d'euros. Comparés aux fonds propres de 8 milliards, cela donne un rendement sur fonds propres de 45%.

institution financière s'attendent à un retour encore plus important en bénéfice en raison du risque supplémentaire pris. Voir p. 112 : <http://www.banque-france.fr/fileadm...>

³ *Fonds propres : Capitaux dont dispose une entreprise, autres que ceux qu'elle a empruntés. Les fonds propres sont repris au passif d'un bilan de société. Source : <http://www.lesclesdelabanque.fr/Web...> [Les Fonds propres comprennent également les réserves, c'est-à-dire les bénéfices mis en réserve.](http://www.lesclesdelabanque.fr/Web...)*

Voici la raison fondamentale pour augmenter l'effet de levier grâce au recours à l'endettement.

Nous l'avons vu au début de cette série, des pertes en apparence minimes peuvent entraîner rapidement une faillite et la nécessité d'un sauvetage. Dans l'exemple théorique présenté plus haut, une perte de 8 milliards sur des actifs totaux de 300 milliards (c'est-à-dire une perte de 2,66%) ferait disparaître totalement le capital et provoquerait la faillite. C'est arrivé à Lehman Brothers, à Merrill Lynch, à Royal Bank of Scotland, etc. Le FMI, dans son Rapport sur la stabilité financière globale publié en octobre 2012, estime que l'effet de levier des banques européennes était de 23 mais cette estimation, précise le FMI, ne prend pas en compte les dérivés. Il s'agit du rapport entre les actifs tangibles (sans les dérivés) et les fonds propres. 23 pour 1, c'est un ratio extrêmement élevé !⁴ L'effet réel de levier est plus important car les banques ont en hors bilan à la fois des dettes et des actifs (notamment des dérivés pour un montant très élevé).

4 *IMF, Global Financial Stability Report, Restoring Confidence and Progressing on Reforms, October 2012* <http://www.imf.org/External/Pubs/FT...> , p. 31